

# Bel été!

DOSSIER SPÉCIAL

BUDGET 2018

LES PLACAGES DEVIENNENT  
«MA CIMENTERIE»  
P10-12

la **Gazette**

D'ALBIGNY SUR Saône

[www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr)





## ÉDITO

Jean Paul Colin  
Maire d'Albigny-sur-Saône

*Attendu depuis de nombreuses années, l'aménagement de la zone sud d'Albigny va devenir un pôle d'activités ludiques et commerciales.*

*Ce site unique, actuellement hétéroclite, doté de fortes qualités paysagères est porteur d'un potentiel de mise en valeur des berges de la Saône et de valorisation de notre patrimoine historique.*

*C'est grâce à notre persévérance et à une étroite collaboration avec la Métropole et les investisseurs que cette zone va commencer à retrouver une identité.*

*C'est un projet hors norme, en forme de réveil et de délivrance pour tous les amoureux de l'histoire d'Albigny et des bords de Saône.*

*Ce nouveau lieu de vie s'intégrera dans un aménagement d'ensemble valorisé par la Métropole de Lyon.*

**La dernière grande friche industrielle du secteur va enfin connaître une renaissance.** (Voir dossier spécial dans cette gazette)

**Parmi les autres bonnes nouvelles :** Cette vieille et moche bâtisse au centre bourg (ancien bâtiment des associations) va enfin être démolie. Avec beaucoup d'efforts et de temps, nous avons réussi à convaincre l'architecte des bâtiments de France... **Elle sera remplacée par un petit immeuble adapté aux personnes âgées.** Au rez-de-chaussée il y aura des locaux d'activités commerciales.

À la prochaine rentrée scolaire, **un self convivial et pratique** permettra aux enfants de l'école de déjeuner plus sereinement, dans un agréable réfectoire.

À Albigny, bien qu'étant une commune de la Métropole de Lyon, nous avons la chance d'être protégé de cette mouvance urbaine, fastidieuse et énervante qui nous entraîne dans une spirale infernale et désagréable, faisant vaciller nos valeurs morales et nos repères éthiques. Sachons en profiter...

**Je vous souhaite une période estivale pleine de soleil dans le ciel et dans vos cœurs.**

Jean Paul Colin  
Maire d'Albigny sur Saône.

## Revue d'information municipale

### Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

- Directeur-gérant de la publication **Jean Paul Colin Maire**
- Rédacteur en Chef **Gilbert Convard**
- Comité de rédaction **Martine Paris - Béatrice Leyreloup-Herlander Lourenço - Colette Touquet - Corélia Duhoux - Denis De Marinis**
- Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône**
- Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



## SOMMAIRE

L'info municipale	p3
Le dossier	p13
Travaux	p19
Environnement	p20
Associations	p23 et 31
Culture	p28
Rubrique médicale	p29
Social	p30
Scolaire	p35
Commerces	p37
Infos pratiques	p39

# POUR VOTRE SÉCURITÉ

## La Police municipale rappelle

Quelques règles à respecter pour éviter accidents et contraventions.

Sachant que téléphoner en conduisant détourne obligatoirement l'attention, avec ou sans kit mains libres, et multiplie par 3 le risque d'accident ! L'usage d'un téléphone tenu en main en conduisant est totalement interdit.

Et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le port à l'oreille, par le conducteur d'un vélo ou d'un véhicule en circulation, des oreillettes permettant de téléphoner ou d'écouter de la musique (à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdit ) est  galement interdit.

**Conduire avec un t l phone   la main ou en portant   l'oreille un dispositif audio de type  couteurs, oreillette ou casque est passible d'une amende forfaitaire de 135   et d'un retrait de 3 points du permis de conduire.**



**Bon   savoir aussi :**

- depuis septembre 2016, les conducteurs et passagers de deux-roues motoris s doivent porter des gants homologu s.

Les contrevenants seront passibles d'une amende de 45 .

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l' quipement de Protection Individuelle (EPI) r pondant aux normes europ ennes obligatoires est le suivant :

- \* gants de moto homologu s,
- \* pantalon de moto made in CE pour les v hicules   partir de 50CM3,

- un v hicule ne doit pas rester stationn  plus de 7 jours cons cutifs au m me endroit au risque d' tre consid r  comme v hicule au stationnement abusif, constituant ainsi une infraction passible d'une contravention de 35  et d'une mise en fourri re aux frais du propri taire.

En cas de d parts en vacances pensez   pr venir la Police Municipale.  

# ATTENTION

## Recrudescence des vols par ruse

Depuis quelques semaines la Gendarmerie recense sur le d partement du Rh ne une recrudescence de vols par ruses au pr judice de personnes vuln rables.

Soyez particuli rement vigilants car la mani re d'op rer n'est jamais la m me :

- soit les auteurs se pr tendent charg s d'une mission de service public (faux Policiers, faux Gendarmes...) ou se pr sentent comme des techniciens (faux plombiers, faux installateurs de d tecteur de fum e...) pour abuser de la confiance de leur victime, entrer chez elle et commettre un vol,
- soit ils utilisent un subterfuge pour manipuler la victime en vue de lui d rober ses biens.

Les scenarii sont divers et vari s.

Ces faits peuvent se commettre au domicile des personnes  g es, dans les structures qui les accueillent ou simplement dans la rue.



**Ayez les bons reflexes et ne vous laissez pas abuser !  
Suivez les recommandations ci-jointes.  **

## POUR MÉMOIRE

### Zones interdites aux barbecues

En référence à un arrêté municipal de 2000, la Mairie rappelle qu'il est interdit de faire un barbecue au parc de l'Accueil comme le signale le panneau installé à l'entrée Nord du parc.

Selon un arrêté du 26 juillet 2006, il est aussi interdit de faire un barbecue sur l'ancien stade de football situé le long de la voie ferrée.

Enfin, selon un arrêté de 2009, spécifique à la réglementation de la zone de Loisirs, la même interdiction de faire un barbecue est valable sur ce territoire communal. ▸



## NUISANCES SONORES DE L'ÉTÉ

### Respecter ses voisins

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés occasionnellement par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants susceptibles de déranger le voisinage sont réglementés par l'arrêté 99 16667 du 19 avril 1999 et de ce fait ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h **UNIQUEMENT.**

Pour le confort de tous, merci de respecter scrupuleusement ces horaires. ▸



## TALLER SES HAIES

### Une obligation

Tailler les haies de végétaux qui dépassent de son jardin est une obligation !



Il est interdit, sous peine de voir sa responsabilité personnelle engagée, de laisser dépasser de la végétation sur la voie publique. Haies, branches d'arbres ou d'arbustes doivent impérativement être taillées par les propriétaires ou locataires des terrains sur lesquels ils sont plantés :

- que votre terrain soit mitoyen du domaine public ou de celui d'un particulier voisin, vos branches de végétaux ne doivent pas dépasser la limite de propriété,
- concernant la hauteur, elle ne doit pas dépasser 2m si la plantation est à moins de 2m de la limite de propriété. En revanche, elle n'est pas limitée si l'arbre est planté au-delà de 2m de la limite de votre terrain.

Outre la réglementation en vigueur, ces obligations répondent à des impératifs de sécurité (visibilité des voitures, circulation des piétons, protection des lignes EDF et Télécom) et au respect du bien commun. ▸

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

### Formellement interdit

Dans le cadre de la mise en place du Plan de Protection de l'Atmosphère par la Préfecture du Rhône, il est formellement interdit de brûler à l'air libre tous types de végétaux.

Les déchets verts des particuliers et des agriculteurs doivent être valorisés, en pratique cela signifie qu'ils doivent être compostés ou portés en déchetterie. ▶



## OTV

### Partir tranquille

Pour profiter pleinement de vos vacances d'été et partir l'esprit serein, pensez **Opération Tranquillité Vacances !**

Prévenez la Police Municipale ou la Gendarmerie de Neuville de votre départ, elles surveilleront régulièrement votre domicile en votre absence. OTV est un service gratuit.

**Pour en bénéficier il suffit de remplir un dossier à l'accueil de la mairie ou de le télécharger sur le site de la mairie et de l'envoyer par mail à [policemunicipale@mairie-albignysursaone.fr](mailto:policemunicipale@mairie-albignysursaone.fr) et [accueil@mairie-albignysursaone.fr](mailto:accueil@mairie-albignysursaone.fr) qui se chargeront de le transmettre à la Gendarmerie. ▶**



## DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

### Collaboration référents forces de l'ordre



La commune adhère depuis plusieurs mois au dispositif « Participation Citoyenne », en relation avec la gendarmerie de Neuville.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Les principaux objectifs de la démarche sont les suivants :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants des forces de l'ordre,
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation et générer des solidarités de voisinages.

Huit habitants d'Albigny se sont portés volontaires pour être référents de quartier. La liste est disponible en mairie.

Si vous souhaitez les rejoindre, afin de compléter cette équipe, merci de contacter Gilbert Convard : [gc@mairie-albignysursaone.fr](mailto:gc@mairie-albignysursaone.fr)

Plus nous aurons de référents, plus ce dispositif pourra s'avérer efficace.

Des panneaux signalant l'adhésion d'Albigny à cette opération vont être posés aux 4 entrées de la commune. ▶

## NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT

### Avenue Gabriel Péri

Afin d'éviter le stationnement sur le trottoir de l'avenue Gabriel Péri et pour faire baisser la vitesse sur cette voie fréquentée par de nombreux véhicules, des places de stationnement ont été matérialisées

La mairie fait appel au civisme de tous et rappelle que la politesse fait que ce sont les conducteurs des véhicules qui sont du côté de l'obstacle, en l'occurrence ceux dont les véhicules sont stationnés sur leur droite, qui doivent laisser le passage aux véhicules d'en face. ▶



## ABATTAGE DE QUELQUES ARBRES MUNICIPAUX

### Imposé par l'Office National des Forêts

Ainsi qu'annoncé dans la dernière édition de la Gazette, un audit des arbres implantés sur les terrains municipaux a été remis aux élus.

La fréquence accrue des coups de vents et leur intensité grandissante imposaient de connaître aussi finement que possible, l'état sanitaire des arbres de la commune afin de prendre les bonnes décisions de gestion : conservation, taille, ou abattage si nécessaire.

La sécurité étant la priorité N°1.

Comme on pouvait s'y attendre, le diagnostic remis a révélé certains points critiques et l'expert de l'ONF (Office National des Forêts) a demandé l'abattage au plus vite de certains sujets, jugés par lui dangereux. Ce fut chose faite en avril dernier, notamment au Parc de l'Accueil et dans la cour de l'école, où un sujet (magnifique au demeurant), présentait de graves risques en cas de coup de vent.

D'autres arbres vont subir une intervention en ce début d'été, à la zone de loisirs et au Parc de l'Accueil, mais avec une urgence moins critique.

Ainsi, les muriers de la zone de loisirs et quelques sujets isolés seront taillés et rabattus pour qu'ils aient moins de prise au vent et pour réduire, voir même éviter, les risques de casse ou de dessouchage.

Il est toujours triste de voir de beaux arbres subir les assauts des bucherons, mais la conservation de certains sujets n'est pas compatible avec la sécurité des personnes. Bien entendu, ce n'est que lorsque qu'un arbre est évalué dangereux ou malade par des experts, que la décision d'abattage est prise et là où les conditions le permettront, de jeunes sujets seront replantés,

permettant ainsi le renouvellement progressif de nos arbres, au bénéfice des générations à venir.



**À NOTER MALHEUREUSEMENT :** Les cyprès situés devant la façade de l'église sont victimes d'une maladie (chancre) qui les condamne malheureusement.

Dès lors, ils devront être coupés, puis remplacés l'hiver prochain par une autre variété. ▶

## NEWSLETTER D'ALBIGNY

### Soyez rapidement informé

Depuis quelques mois, la Municipalité a mis en place une Newsletter, une Lettre d'Information municipale distribuée par Internet.

Cette Newsletter à parution régulière crée un lien régulier et rapide avec la mairie. Elle vous informe en directe de l'actualité de la commune et des événements associatifs et festifs à venir.

Si vous souhaitez recevoir cette Newsletter sur votre adresse email, inscrivez-vous au plus vite sur le site Internet d'Albigny sur Saône, rubrique Interaction sélection : Lettre d'information. ▶



## CHAUFFAGE AU BOIS

### Confort et économies avec la « Prime Air Bois »

Si se chauffer au bois est écologique, cela l'est beaucoup moins si votre système de chauffage est ancien avec des poêles à bois datant d'avant 2002 ou des cheminées à foyers ouverts, ces systèmes émettant des particules fines nocives pour la santé.

Le Grand Lyon s'étant engagé dans une démarche de réduction des pollutions atmosphériques, il propose d'aider financièrement, avec la « Prime Air Bois », les particuliers qui souhaitent moderniser leurs installations.

Tout habitant de la Métropole, occupant une résidence principale achevée depuis plus de 2 ans et souhaitant remplacer son ancien système de chauffage au bois par un équipement performant labellisé « Flamme vert », peut recevoir une aide entre 500 et 1 000€ (sous condition de revenus).

Alors, pour plus de confort, d'économies et moins de pollution, imprimez votre dossier sur : [grandlyon.com/primeairbois](http://grandlyon.com/primeairbois) et moderniser votre installation à moindre coût.

**Bon à savoir :**  
La « Prime Air Bois » est cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'écoprêt à taux zéro. ▶



## 1919/2019

### 100 ans de l'Amicale des Anciens Combattants d'Albigny

Pour commémorer cet anniversaire, une exposition sur l'Amicale aura lieu en 2019.

Si vous avez des photos, des articles de journaux ou des documents d'archives illustrant les événements et la vie de l'époque, vous pouvez les déposer au secrétariat de la mairie ou au tabac presse place de Verdun, dans une enveloppe au nom de Marie Jo Convard.

Après avoir été scannés tous vos documents vous seront rendus sous 8 jours. Merci de votre collaboration, elle permettra d'enrichir l'exposition. ▶



## BIBLIOTHÈQUE

### Encore une animation réussie

Vendredi 1<sup>er</sup> juin, les Albignolais étaient tous invités à venir exposer leurs talents à la bibliothèque.

Broderie, réfection de fauteuils, peinture sur porcelaine, couture, pâtisserie, origamis, peinture, fabrication d'objets en papier, agro-écologie, massages... Il y en avait pour tous les goûts et c'est une grande variété de talents qui ont été mis en avant.

Cette journée qui s'est terminée autour du verre de l'amitié a donné l'occasion de sympathiques rencontres entre passionnés.

Preuve qu'aujourd'hui la bibliothèque n'est pas seulement le lieu du livre mais bien un lieu de rencontres.

Les bibliothécaires vous donnent rendez-vous au Parc de l'Accueil, les mercredis de juillet à 17h pour des contes sous le sapin et vous inviteront à l'automne pour 2 spectacles. ▶



## DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

### Une obligation entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche possédée.

Cette déclaration est importante car elle renseigne sur :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- et permet la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

La déclaration doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne est disponible sur Internet :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, vous pouvez contacter le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2018, hors période obligatoire. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018). ▶

## URGENT

### Appel à bénévoles

L'hôpital d'Albigny propose un service de bibliothèque pour rendre le séjour des patients plus agréable. Un service animé par des bénévoles de l'Association des Bibliothèques d'Hôpitaux de Lyon.

Vous êtes disponible le mardi après-midi et souhaitez proposer aux personnes hospitalisées un peu d'évasion

grâce au prêt de livres, rejoignez l'équipe des bénévoles !

**Renseignement :**

**Association des Bibliothèques d'Hôpitaux de Lyon :**

**04 72 11 77 68 - abhlyon69@gmail.com**

**Site Internet : <http://www.abhlyon.fr/>**

## FESTIVAL LUMIÈRE 10<sup>E</sup> ÉDITION

« La passion du cinéma le plaisir d'être ensemble »

Organisé par l'Institut Lumière et la Métropole de Lyon sous la direction de Thierry Frémaux, le Festival Lumière vous donne rendez-vous du 13 au 21 octobre.

- Rencontres (Liv Ullmann Bernard Lavilliers...)
- Nuits du cinéma (samedi 20 octobre...)
- Rétrospectives - Documentaires - Grandes projections pour les amateurs de grands films sur grands écrans
- Happening (Catherine Frot)
- Mon festival et moi réservé aux enfants, exposition...

Les événements et les manifestations ne manqueront pas accueillir dans plusieurs sites de la Métropole, Comédie Odéon, Théâtre des Célestins, Hall Tony Garnier, Villa Lumière...

**Programme complet en septembre.**

C'est l'actrice et productrice Jane Fonda qui sera l'invitée d'honneur. Elle recevra le Prix Lumière qui récompense la contribution exceptionnelle d'un artiste au cinéma.

**LUMIÈRE2018**  
GRAND LYON FILM FESTIVAL  
13/21 OCTOBRE

**10<sup>e</sup>**  
**édition anniversaire**  
**du 13 au 21 octobre 2018**

*La passion du cinéma,  
le plaisir d'être ensemble*

*Jane Fonda*  
Prix Lumière 2018



## VISITE COMMENTÉE

Tout connaître sur les arbres du Parc des Monts d'Or.

Rendez-vous dimanche **16 septembre à 10h**, au Parc des Monts d'Or pour une visite commentée par Christian Naessens, tourneur sur bois, passionné par les arbres qui vous fera découvrir le patrimoine naturel du parc et partagera son savoir par des anecdotes des devinettes et des récits de légendes.

Grâce à différentes clefs d'identification vous pourrez alors reconnaître les arbres du Parc des Monts d'Or et transmettre votre savoir.

Une matinée ludique et interactive !



## LA CIMENTERIE

### Les Placages deviennent "Ma Cimenterie"

C'est un projet hors normes qui s'apprête à voir le jour à Albigny, chemin des Carrières, sur le site des anciens Placages du Sud-Est, désaffecté depuis des décennies. Un projet en forme de renaissance et de délivrance pour tous les amoureux du patrimoine des bords de Saône. Après des années de déshérence, la dernière grande friche industrielle du secteur va enfin connaître une nouvelle vie.



Les Albignolais et les Couzonnais sont familiers de cette silhouette décharnée, inquiétante et envoûtante mais un peu magique qui surplombe la route. De cette cimenterie construite en 1926, on retiendra surtout son histoire rocambolesque. Car la Société des Ciments Portland de Couzon, qui conçut le projet d'utiliser le calcaire des carrières pour fabriquer du ciment était lié à la célèbre banquière, Marthe Hanau, dont l'arrestation déboucha sur l'un des plus gros scandales financiers de la 3e République et qui sonna le glas de la cimenterie, qui ne verra jamais un sac de ciment sortir de ses entrailles. (Affaire STAVISKI 1886-1934)

Sa construction jamais terminée, elle sera rachetée en 1947 par la société des Placages du Sud-Est, avec l'installation de la Société Selva, fabricant de cheminées en 1968.

Finalement, racheté en 2015 à la barre du tribunal par 2 hommes d'affaires lyonnais ayant fait fortune à Dubaï, le tènement immobilier est promis à un avenir radieux qui se concrétise aujourd'hui avec l'arrivée de nouveaux investisseurs. Un trio composé : du créatif : **Jacques Chalvin** (ex Puces du Canal), du financier **Serge Mathieu**, PDG de Sovitrat TT et du bâtisseur **Didier Caudard-Breille**.

Après avoir présenté leur projet à la Métropole de

Lyon ainsi qu'aux conseils exécutifs d'Albigny et de Couzon, le trio d'investisseurs accompagné par le cabinet Sagittaire Architectes Associés se lance dans une opération de rénovation d'envergure pour redonner vie à cette friche industrielle qui, après deux ans de travaux considérables, devrait accueillir une pluralité d'activités économiques et culturelles gérées par la société Lab Event Factory.

À commencer par une superbe brasserie de 700/800m<sup>2</sup>, implantée sur 3 niveaux dans « Le Phare », le premier bâtiment surmonté d'une tour classée par l'Architecte des Bâtiments de France (ancien four à chaux de la cimenterie), avec un fumoir tout de cuir et de bois vêtue qui pourrait s'appeler : Le Stavisky.

L'imposant bâtiment qui lui fait face devrait être transformé en halle alimentaire (pour sa partie gauche aux allures de cathédrale) et en galerie marchande au rez-de-chaussée avec des commerces d'antiquités, une brocante, life style et décoration. Avec à l'étage

probablement, une magnifique salle de réception modulable (voir esquisse modélisée ci-dessus) et une salle de fitness.

En extérieur, un skate-park et un enclos à moutons pour amuser les plus jeunes pendant que les parents chinent.

Au final, un lieu hybride comme il en existe déjà à Berlin (Bikini), Lisbonne (LX Factory) ou Bordeaux (Darwin).

Un magnifique concept de 10 millions d'€ d'investissement pour lequel aujourd'hui rien n'est encore figé, comme le souligne les nouveaux propriétaires « c'est la Cimenterie qui apporte les idées ce ne sont pas les idées qui vont à la Cimenterie ».

Tout est ouvert, la Cimenterie est un site d'innovation, un lieu qui va évoluer au fil de sa rénovation.

**Ce qui est certain, c'est que le projet sera cohérent, respectueux de l'environnement et qu'il s'inscrira dans l'économie durable. ▮**



## LA CIMENTERIE ÉPHÉMÈRE

Programmations culturelles et festives



Le temps des travaux qui devraient débuter fin 2019, après le dépôt du permis de construire en fin d'année 2018, des manifestations outdoor, autour du chantier, permettront aux habitants des communes voisines et aux Grands Lyonnais de se familiariser avec le futur site.

Dès le printemps 2019 et durant tout l'été, La Cimenterie Éphémère, véritable site alternatif et terrain d'innovation, accueillera en extérieur des clients et utilisateurs d'événementiels pour faire vivre et valoriser les lieux le temps de leur rénovation. Manifestations et animations

festives se succéderont dans cet univers atypique et original (tentes nomades, esprit ginguette pour des événements insolites) pour peu à peu redonner vie à ce lieu chargé d'histoire.

■ + D'infos : [Facebook Ma Cimenterie](#) ▶



Inauguration de La Cimenterie Éphémère, le 27 juin en présence de Patrick Véron, Maire de Couzon, Michel Le Faou Vice-président de la Métropole de Lyon, Jacques Chalvin, Jean Paul Colin, Maire d'Albigny et Vice-président de la Métropole et Didier Caudard-Breille.

# LE DOSSIER



## BUDGET 2018

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année.

Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il est voté par le Conseil Municipal.

## UNE GESTION Saine UN BUDGET MAÎTRISÉ

### La majorité municipale tient le cap

Le Conseil municipal a adopté le budget de la commune pour 2018, qui s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 3 372 649.70 € en fonctionnement et 1 964 813.20 € en investissement.

Malgré un contexte difficile où l'État baisse les moyens alloués aux collectivités tout en transférant de nouvelles charges, un bel horizon se dégage pour la commune, validant ainsi la ligne directrice et les choix de la majorité municipale.

Avec zéro endettement et toujours pas d'augmentation des taux de fiscalité communale, des dépenses maîtrisées et une masse salariale contenue, **la Municipalité tient le cap !**

Ce malgré les difficultés à se réorganiser au gré des tâches supplémentaires et tout en améliorant les conditions de travail des agents ainsi que le confort et les besoins des administrés.

Accompagner la politique de cohésion sociale et de solidarité (subvention au C.C.A.S.), réaffirmer le soutien aux associations pour que leur dynamisme contribue à l'attractivité de la commune, contribuer à la réussite scolaire ou encore développer le numérique et améliorer l'accueil physique des Albignolais sont autant de volontés portés par la majorité municipale... ▶

### LE SAVIEZ-VOUS

#### À ALBIGNY LES VOYANTS SONT AU VERT :



**Zéro emprunt**



**Pas de hausse de la part communale des impôts**



**Maintien global des subventions aux associations**



**Réelle capacité d'autofinancement**

## COUP D'OEIL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

- Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réelles réalisées par la commune dans l'année.
- Il est présenté par le Maire au Conseil Municipal dans les mois qui suivent la fin de l'exercice (obligatoirement, de fait, avant le budget primitif). Le CM l'approuve en dehors de la présence du Maire.
- Il permet de contrôler la gestion de la commune et de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées.
- L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor Public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes (contrôles portant sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes).

# 1 307 6036.74 €

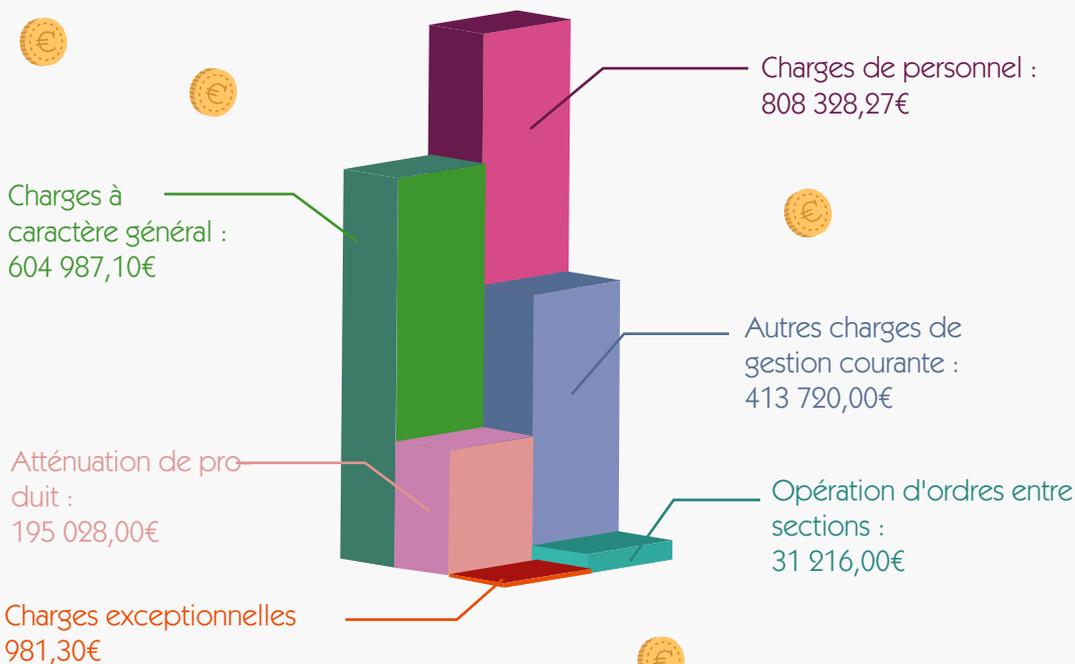
le résultat net disponible au terme de l'exercice 2017.

S'il n'y avait qu'un seul chiffre à retenir, ce serait celui-ci.

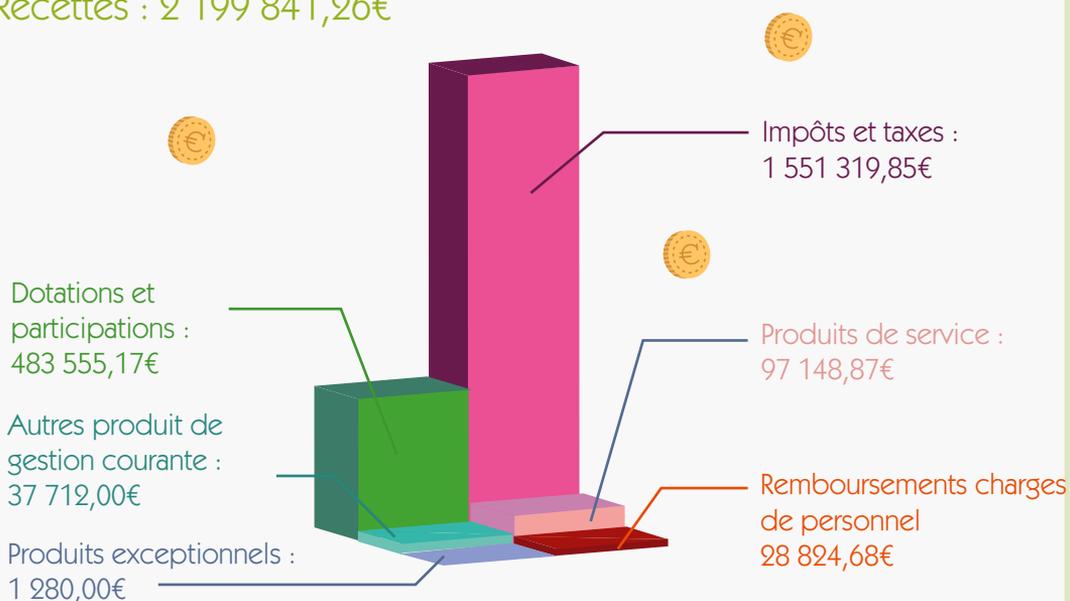
Un résultat qui confirme la bonne santé financière de la commune et qui lui permet de mettre en route sereinement différents projets en termes de politique d'investissement. ▶

## COUP D'OEIL SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 2 054 260,67€



Recettes : 2 199 841,26€



**ZOOM EXPLICATIF****ZOOM EXPLICATIF SUR LES DIFFÉRENTES LIGNES COMPOSANT LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- **Les charges à caractère général** : Eau, assainissement, énergie, carburant, fournitures, contrat et prestations de services, locations immobilières et mobilières, entretien des bâtiments, contrats de maintenance, assurances, réceptions, fêtes et cérémonies, publications, transports collectifs, frais d'affranchissement, taxe foncière...
- **Charges de personnel** : Salaires, cotisation diverses.
- **Atténuation de produits (Métropole et État)**: Attribution de compensation, fonds de péréquation des recettes fiscales...
- **Dépenses imprévues**
- **Autres charges de gestion courantes** : subventions de fonctionnement organismes publics, indemnités...
- **Charges exceptionnelles** : Bourse et prix, gratifications, titres annulés sur exercice antérieur...
- **Opérations d'ordre entre sections** : Dotation aux amortissement, sortie d'immobilisations du patrimoine.
- **Atténuation de charges** : Remboursement sur rémunération du personnel et sur charges de sécurité sociale.
- **Produits de services** : Concessions du cimetière, participation des parents aux services scolaires (restaurant), mise à disposition de personnel pour d'autres organismes (ATSEM, rythmes scolaires), autres produits d'activités annexes (encarts publicitaires dans les bulletins).
- **Impôts et taxes** : Contributions directes (impôts), dotation de solidarité Métropole, droits de stationnement (taxi), autres taxes (redevance GRDF, taxe sur l'électricité, taxe add. droits de mutation).
- **Dotations et participations** : Dotation forfaitaire de solidarité rurale, nationale, péréquation, participation des communes (Curis), participation CAF (au Centre de loisir et au GPS, à la garderie, au Rammo D'Or), dotation unique, compensation spécifiques, taxe, attribution du FDTP, compensation taxes foncière et taxe d'habitation (État) et fond d'amorçage (TAP).
- **Autres produits gestion courante** : Redevances pour concession, licence ou brevet (licence 4), revenus des immeubles (location bar, restaurant, boulangerie, salles) et produits divers de gestion courantes (participation du personnel sur les tickets restaurant).

## EN ROUTE POUR 2018

Vers une gestion toujours plus responsable et optimisée, grâce au pilotage permanent de la dépense publique.

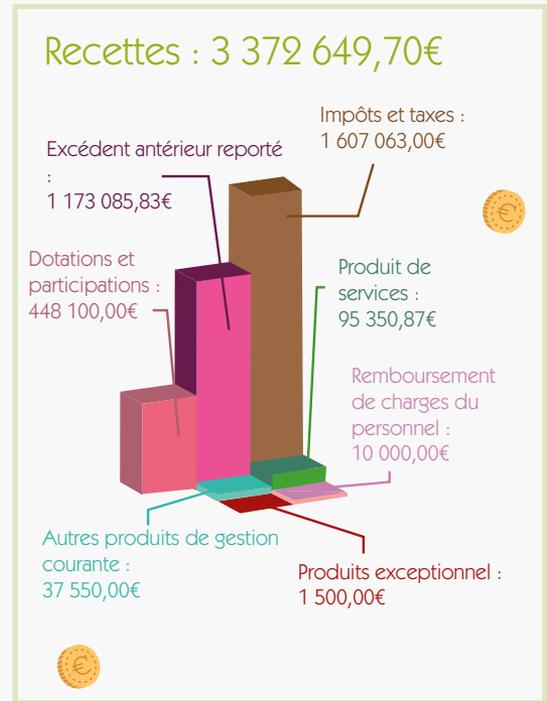
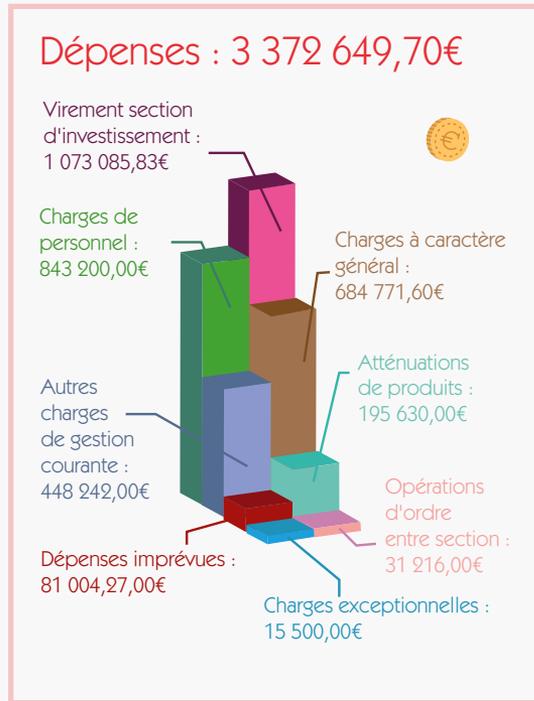
### LE SAVIEZ-VOUS

#### LE BUDGET PRIMITIF :

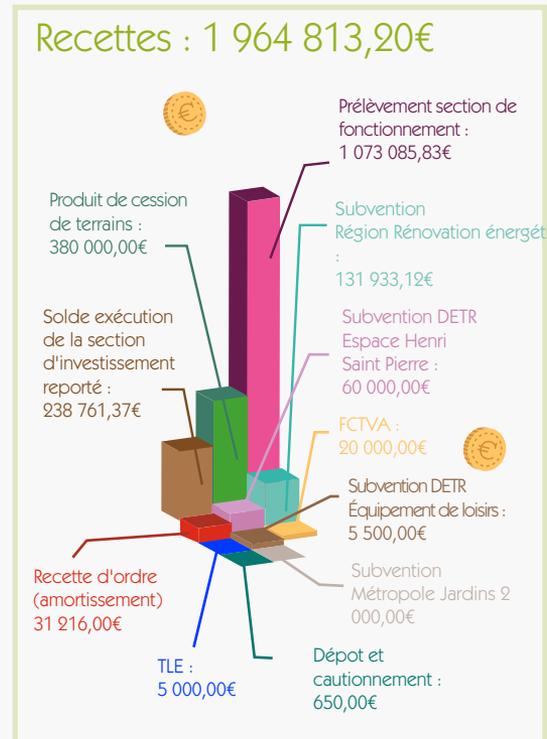
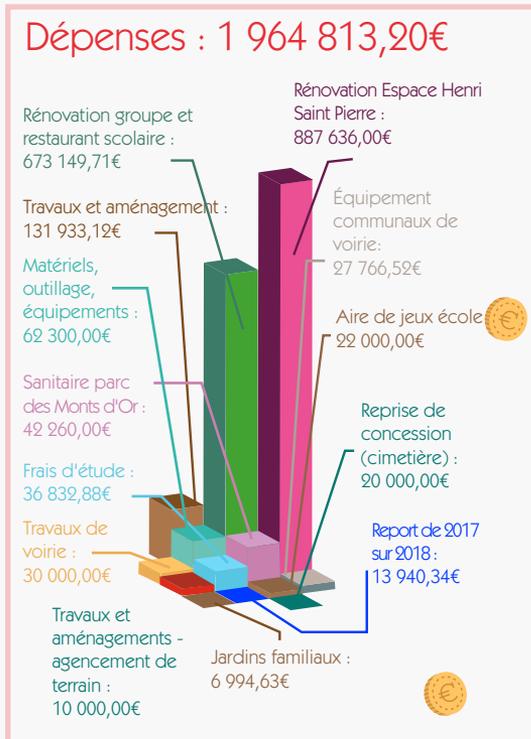
- Le budget primitif correspond à un budget prévisionnel pour l'année civile en cours, en dépenses et en recettes. Il doit être présenté par le Maire et est voté par le Conseil Municipal.
- Il est la traduction des grands choix de la commune en matière de fonctionnement et d'investissement.
- Il fixe le montant des taxes diverses. Il autorise juridiquement le Maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans les limites des crédits votés.
- Il est obligatoirement présenté à l'équilibre.



## Fonctionnement



## Investissement



## PARC DE L'ACCUEIL

### Installation de toilettes publiques

Le Parc de l'Accueil, fortement apprécié au printemps et durant toute la période estivale manquait cruellement de toilettes publiques.



La mairie a donc confié à un maître d'œuvre l'étude d'un projet visant à intégrer un petit bâtiment permettant d'installer des sanitaires au cœur de ce très beau parc de la commune.

Deux projets différents ont été soumis et l'un d'entre eux a été validé par l'ensemble du Conseil Municipal. Après avoir bouclé toutes les démarches administratives nécessaires, le chantier a démarré mi-juin pour une livraison normalement prévue pour la fin du mois de juillet. ▶



## ACCESSIBILITÉ

### Une place PMR au cimetière



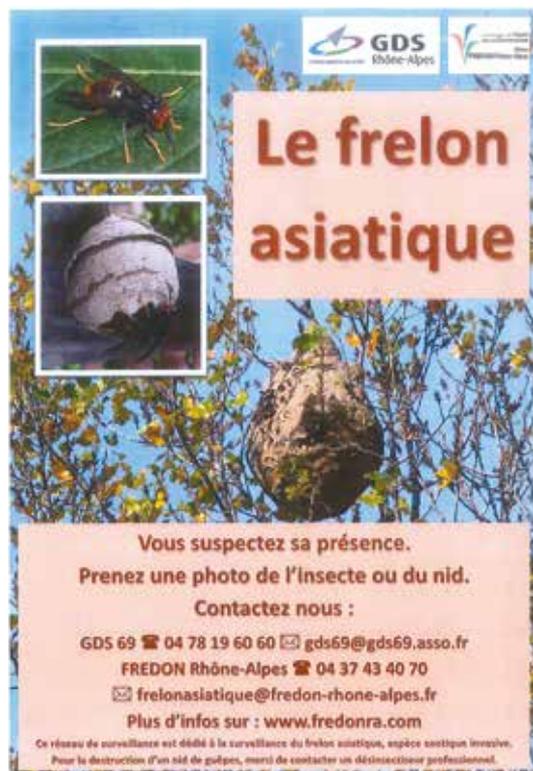
Une nouvelle place de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite a été aménagée à l'entrée du cimetière. ▶

## VIGILANCE RECOMMANDÉE

### Le frelon asiatique détecté dans le Rhône

Le frelon asiatique appelé aussi le frelon à pattes jaunes est arrivé d'Asie pour coloniser la France progressivement et le Rhône depuis 2017.

Très nuisible et très invasif hors de son milieu d'origine du fait de son mode de reproduction exponentiel et de ses besoins protéinés, il est un véritable fléau.



**Le frelon asiatique**

**Vous suspectez sa présence. Prenez une photo de l'insecte ou du nid. Contactez nous :**

GDS 69 ☎ 04 78 19 60 60 ✉ [gds69@gds69.asso.fr](mailto:gds69@gds69.asso.fr)  
FREDON Rhône-Alpes ☎ 04 37 43 40 70  
✉ [frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr](mailto:frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr)  
Plus d'infos sur : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

spécimen, n'est pas impossible. Le dard de plus de 6mm traverse facilement gants et vêtements.

Attention ! En cas d'allergie, une seule piqûre mal placée (gorge, bouche, tête...) peut provoquer un œdème de Quincke ou un choc anaphylactique. Le venin du frelon asiatique est neurotoxique et cardiotoxique, il est donc fortement conseillé de consulter un médecin rapidement en cas de piqûre.

#### Quelques petites astuces pour éviter de faire une mauvaise rencontre :

- tapoter le feuillage avec un balai à long manche avant de tailler une haie ou de tondre en bordure de massifs, bien ouvrir l'œil et s'apprêter à courir si un ou plusieurs frelons sortent de la haie,
- jeter un œil régulièrement sur ses toitures, à l'intérieur et au-dessus de l'entrée de ses abris extérieurs et ce, sans bruit ni vibration si possible, le frelon asiatique y étant très sensible.

Si vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques, sans vous mettre en danger, prenez une photo de l'insecte et/ou du nid et contactez :

- GDS 69 : 04 78 18 60 60 ou
- FREDON Rhône-Alpes : 04 37 43 40 70

Plus d'info : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com) ▶

Tous les autres insectes sont des proies pour ce prédateur qui menace la chaîne alimentaire autour de ses nids. Il est capable de détruire des ruchers d'abeilles domestiques en une seule saison, accélérant ainsi la disparition des apiculteurs.

Un nid bas de frelons asiatiques peut se situer dans n'importe quel endroit (un buisson, une haie, un compteur EDF/GDF, une niche à chien, un nichoir à oiseaux, une botte inutilisée depuis quelques semaines au fond d'un garage...) et représente un réel danger pour l'homme car le frelon asiatique défend son territoire violemment et jusqu'au dernier survivant du nid.

En cas de rencontre inopinée mieux vaut s'éloigner au plus vite car une, deux ou trois piqûres par un même



## ZÉRO PHYTO

### Albigny s'engage



Pour l'entretien des espaces verts municipaux, la commune a proscriit l'emploi de tout produit dit « phyto sanitaire », c'est-à-dire pesticide, insecticide, fongicide ou biocide.

La Métropole fait de même pour l'entretien des trottoirs et de voiries. C'est une des raisons pour lesquelles quelques herbes folles sur les bords de trottoirs ou au pied d'un mur font parfois leur apparition.

C'est le prix à payer pour retrouver un environnement plus sain, qui ne détruit pas la faune, notamment nos abeilles. L'emploi massif des pesticides durant les dernières décennies a gravement affecté la biodiversité et pollué nos nappes phréatiques.

Dans nos ciels d'été nous ne voyons malheureusement plus guère d'hirondelles ou de martinets ces espèces ne trouvant plus de nourriture (insectes), encore moins d'habitat. ▶

## FLEURISSEMENT

### Des choix réfléchis pour une gestion environnementale responsable

Comme chaque année, nos jardiniers municipaux, Hervé et Fred sous la direction de Vincent Antolinos, ont eu à cœur de fleurir les espaces verts de la commune.



Pas moins de 50 000 plants ont été approvisionnés, puis triés et répartis dans les différents massifs, selon un plan précis et mûrement réfléchi.

Les plants ont été choisis pour être le plus résistants possibles à la chaleur et au manque d'eau. Malgré tout, lors des périodes sèches ou de canicule, on verra à nouveau nos jardiniers arroser patiemment les massifs, qui sinon dépériraient.

Par souci de préservation des ressources et d'économie, l'eau utilisée pour ces arrosages provient de la source du lavoir et est donc gratuite et sans aucun traitement. ▶



## L'AMBROISIE

### De retour mi-août

Bien connue de tous depuis qu'elle est arrivée d'Amérique du Nord et qu'elle est partie à la conquête de tout notre territoire dans les années 50, l'ambrosie sauvage, très allergisante, nuit fortement à la santé d'une partie de la population allergique et doit donc être éradiquée des jardins et des talus dès que possible.



Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai/juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambrosie sont plus tardives. Elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre. 6 à 10 % de la population est sensible à l'ambrosie et il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Les plus courants étant de même nature que ceux du rhume des foins : - rhinite – conjonctivite – trachéite – asthme – urticaire – eczéma. Le Décret n° 2017-645 du 26 avril 2017, relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses régleme la lutte contre ces plantes nocives. Mais le bon sens prime et les particuliers comme les collectivités doivent éviter qu'elles ne s'étendent partout.

Pour lutter efficacement deux temps sont importants :

- la prévention pour laquelle il convient de mettre en place dans son jardin un couvert végétal sur les zones susceptibles d'accueillir les mauvaises herbes,
- la lutte curative pour laquelle il faut arracher la plante dès sa première apparition dans le jardin afin d'éviter l'émission de pollen et de réduire les stocks de graines dans le sol.

**Plus d'infos :**

**Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes**

**04 72 34 31 23**

**ars-rhonealpes-environnement-sante@ars.sante.fr**

**Site Internet : [www.ars.santé.fr/allergies-a-l-ambrosie.116393.0.html](http://www.ars.santé.fr/allergies-a-l-ambrosie.116393.0.html)**

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2018

RENDEZ-VOUS SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Jouer à découvrir l'histoire d'Albigny

Pour les Journées Européennes du Patrimoine des 15 et 16 septembre prochains, la bibliothèque municipale et l'association Albinica s'associent pour vous proposer de jouer dans les rues du village.

**ALBIGNY SUR SAÛNE**  
COMMUNE DES MONTS D'OR

**PARCOURS DU PATRIMOINE /13**  
D'ALBIGNY-SUR-SAÛNE

**LE GROUPE MAIRIE ÉCOLE**

Depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, la mairie et l'école étaient installées dans le vieux château.  
En 1702, suite à une pétition des habitants de Villevert réclamant un bureau de vote plus près de leur hameau, la municipalité décide de construire un groupe Mairie - École plus au centre du village.  
C'est-ci voit le jour en 1704 et la première rentrée au lieu en 1706.  
L'édifice comprenait au rez de chaussée, une classe de garçons et une classe de filles.  
Chaque classe compte 40 élèves.  
À l'étage était la mairie et les logements de l'inspecteur et de l'inspectrice.  
En 1704, les deux classes ainsi que celles créées dans le bourg furent transférées dans le nouveau groupe scolaire : « Les Frères Bobin ».  
La mairie s'est alors installée dans l'ensemble du bâtiment.

Association **ALBINICA**  
www.mairie-albignysursaone.fr

En effet, le parcours du patrimoine sera plus interactif que jamais et offrira une nouvelle gamme de questions sur chacune des 18 étapes qui le composent. Pas besoin d'être érudit en histoire médiévale ou de connaître le nom de tous les Maires d'Albigny ! Toutes les réponses sont sur les panneaux ou dans les commentaires qui les accompagnent sur le site Internet de la mairie.

Pour participer, il suffit d'avoir un téléphone mobile équipé d'une application de lecture des QR codes (type Neoreader), de cliquer sur le flash code qui se trouve en bas à droite de chaque panneau et la question apparaît avec parfois un choix de réponses et un texte de commentaires.

Cliquez alors sur la réponse que vous pensez être la bonne et hop c'est gagné ! Ou pas ! Quoi qu'il arrive vous aurez passé un bon moment.

Le jeu est familial avec la possibilité de faire les 18 étapes sur tout le territoire de la commune ou seulement quelques-unes. L'essentiel étant de passer un bon moment, d'en savoir un peu plus sur ce qu'a été Albigny dans les siècles passés et peut-être de voir la commune d'un œil plus attentif et plus curieux. À propos de curiosité ! N'hésitez pas à aller sur le site de la mairie : <http://www.mairie-albignysursaone.fr/>, cliquez sur « Culture » en haut de l'écran, puis sur « Parcours du patrimoine », vous y découvrirez les présentations des monuments, des sites et des maisons du village rédigées par Albinica. Ainsi que les horaires d'ouverture de la bibliothèque d'Albigny avec laquelle Albinica travaille en étroite collaboration.

**Un bon entraînement en attendant les Journées Européennes du Patrimoine ! ▶**

## JUDO CLUB ALBIGNY

De la compétition, mais aussi !



### 2017 - 2018 EN CHIFFRES

**143** licenciés de 4 à 60 ans, le Judo Club Albigny se porte bien.

**PLUS DE 30%** de féminines ! Qui a dit que le judo était un sport de garçons ?

**2** nouvelles ceintures noires, ce qui porte à 22 le nombre de ceinture noires actives au Judo Club Albigny.

**32** compétitions et tournois auxquels ont participé plus de la moitié des licenciés. Cette année encore, le club enregistre de très bons résultats au niveau régional.

Au-delà des compétitions, l'année a été rythmée par des événements importants organisés par le club.

#### Journée Club, parents et enfants partagent le tatami !

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les parents des jeunes judokas ont partagé un moment de judo avec leurs enfants. Sous la direction de Stéphane, ils en ont découvert les joies et les difficultés : échauffement et coordination, travail au sol, prises debout. Un vrai moment de plaisir pour tous.

#### Entraînement de masse

Parce que le partage est une valeur fondamentale du judo, que l'on ne peut pas progresser seul et que les échanges enrichissent les judokas, le JC Albigny a accueilli 2 entraînements de masse à l'Espace Henri Saint Pierre. À chaque séance, plus de 70 judokas venus des clubs alentours se sont retrouvés sur le tatami pour une séance technique suivie de « randoris » (combats). Deux temps forts de la vie du club qui se sont terminés autour du verre de l'amitié.

#### Interclubs d'Albigny

Un rendez-vous incontournable pour les clubs du Val de Saône. L'interclubs d'Albigny rassemble près de 200 judokas de 4 à 10 ans de la région lyonnaise. L'occasion pour ces enfants de mettre en pratique les techniques travaillées pendant l'année. Combat au sol pour les plus jeunes et combat debout pour les plus grands.

Un grand merci aux bénévoles, parents et judokas qui rendent cet événement possible.

#### Gala de fin d'année

Le spectacle qui permet aux judokas de montrer les progrès réalisés au cours de la saison un travail de coordination et démonstrations techniques avant les remises de ceintures et les récompenses aux compétiteurs, sans oublier la démonstration de chutes avant toujours très spectaculaire.

#### Salon Vins & Saveurs

L'évènement annuel qui permet au club d'assurer le financement de ses activités.

Cette 6<sup>e</sup> édition a confirmé le succès du salon, toujours très attendu par les épicuriens d'Albigny et des alentours : 25 exposants, 700 entrées, l'opportunité pour chacun de se régaler et de découvrir Vins et Saveurs des terroirs français.

Rendez-vous pour la 7<sup>e</sup> édition les 10 et 11 novembre prochains.

Reprise des cours mardi 4 septembre.

#### Plus d'infos :

Tél. : 06.21.64.25.31 / Mail : [jcalbigny@gmail.com](mailto:jcalbigny@gmail.com)  
/ Sites : [google.com/site/judoclubalbigny](http://google.com/site/judoclubalbigny)

## JUDO CLUB ALBIGNY

### Voyage au pays du Soleil Levant

L'idée murissait depuis longtemps, après deux formidables séjours passés au Japon, Gilles Orenes, directeur technique du Judo Club Albigny, avait pour projet d'emmener ses élèves dans ce lieu magnifique. Un rêve devenu réalité en avril !



Le 8 avril précisément, jour où 13 judokas du Judo Club Albigny et de la section judo de La Mulatière ont embarqué pour un stage intensif de 10 jours à Tokyo, mêlant judo et tourisme.

À l'arrivée, les valises rapidement déposées à l'hôtel, nos sportifs sont partis pour leur 1<sup>er</sup> entraînement au Kodokan (1<sup>ère</sup> école de judo). Ils en feront six en quatre jours, une belle performance ! Ajouter à cela une longue randonnée sur le Mont Takao, la visite de quelques temples bouddhistes, et la rencontre avec de la capitale nippone était complète.

Vendredi 13, départ pour Kyoto et Osaka par le Shinkansen, le train rapide japonais, pour un séjour de quatre jours avec entraînements et visites des lieux mythiques de l'ancienne capitale : Temple d'argent, les mille torii, château d'Osaka ...

Enfin, dernière étape à Yokohama, seconde plus grande ville du pays et immense espace portuaire offrant un panorama splendide sur toute la baie de Tokyo. Une visite parfaitement orchestrée par François, un ancien judoka du JC Albigny expatrié

au Japon depuis plusieurs années.

Retour à Lyon mercredi 18 avril avec de beaux sourires en signe de bonheur après cette belle aventure.

Plus de photos et d'anecdotes sur le Facebook du Judo Club Albigny. ▶



## L'ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

### À chacun son rythme

Loisirs, compétiteurs, adultes, enfants, tout le monde trouve sa place à l'Association Tennis de Table d'Albigny pour jouer, apprendre de la technique, de la tactique, à partager, à se détendre ou à se concentrer.

Dans une salle uniquement dédiée au tennis de table à la Maison des Associations. Un bel et grand espace de jeu contenant 4 ou 5 tables et 1 robot lanceur de balles infatigable pour s'entraîner sans limite.

Avec une politique basée sur la formation des jeunes, l'ATT est fière de compter dans ses équipes en compétition des joueurs formés au club. Ses deux équipes engagées cette saison ont toutes deux joué les 1ers rôles de leur poule. L'école de « ping » accueille une douzaine de jeunes de 8 à 12 ans pour un entraînement dirigé tous les mercredis de 18h à 19h30.

Le mercredi et le vendredi les séances de 20h à 22h sont destinées à la pratique libre entre joueurs de tout niveau. Les sessions spécifiques compétition ont lieu d'autres jours. Plusieurs fois par an, ATT organise un tournoi interne

qui rassemble les adhérents, leurs invités des clubs voisins. Des journées où la bonne humeur l'emporte sur le résultat sportif. ▶



## NOUVELLES

### Du Club Des Jours Heureux

Le CDJH a commencé l'année 2018 en pleine forme ! Tous les mardis et jeudis après-midis, une quarantaine d'adhérents participent aux activités.



Cette saison de nouvelles animations culturelles, en présence d'intervenants spécialisés, sont proposées :

- rencontre autour de la peinture,
- rencontre autour du cinéma.

Elles complètent celles déjà existantes :

- atelier mémoire,
- séances de cinéma à Trévoux 2/mois,
- jeux de sociétés,
- randonnées adaptées avec plusieurs niveaux de marches...

Chaque rencontre se termine par un délicieux goûter.

Quelques informations sur la vie du CDJH depuis le début de l'année :

- janvier 2018, l'AG a accueilli 110 d'adhérents et 129 personnes ont pris leur cotisation annuelle,
- le thé dansant de janvier a attiré 157 danseurs,
- tous les mois l'Atelier mémoire a toujours plus de succès,
- le concours de coïnche a déplacé 170 joueurs,
- la journée au bowling a vu 50 joueurs acharnés pour se placer parmi les meilleurs au classement,
- pour le repas crêpes, 73 gourmands étaient tous en forme pour ce moment agréable et très sympathique.

Le Club Des Jours Heureux invite toutes les personnes qui souhaitent le rejoindre pour participer à d'autres aventures le trimestre prochain.

**Osez pousser la porte !**

**Entrez !**

**Un accueil chaleureux vous attend ! ▶**

## KARATÉ BOXING CLUB DES MONTS D'OR

### En mode "PORTES OUVERTES"

Le KBC créé en 2003 est marqué par une progression constante mais avec des « hauts » et des « bas » où les leitmotifs, Intercommunalité et Mutualisation des moyens et informations, prennent tout leur sens, notamment suite aux restrictions budgétaires. Une situation qui justifie l'installation sur plusieurs sites.



Alors que les « Portes Ouvertes » de juin pour les sections Self-défense et Karaté Light ont rencontré un vif succès, pour la période estivale le club est passé en mode « veille » mais les informations restent toujours possibles par téléphone ou sur Internet.

Le KBC c'est pour toute la famille :

- **les plus petits 4/5 ans, BONNE NOUVELLE**, avec l'arrêt des TAP dans une majorité des communes le Club propose à nouveau une séance, le mercredi matin au Dojo d'Albigny. Un subtil mélange, de découvertes et de jeux, développant au passage la psychomotricité, l'équilibre, la mémoire et le respect de l'adversaire.

- **de 6 ans à 15 ans :**

- \*L'apprentissage du Karaté, style « Shotokan » avec des enseignants diplômés d'état ou fédéraux, une belle école de la vie dans des Dojos où le respect règne en maître.

- \*Une Équipe Compétitions toujours opérationnelle avec régulièrement des places sur les podiums.

- \*Le Karaté Light Contact (10/14 ans) en parallèle des cours Adultes/Ados, bien en « vogue » actuellement. Avec protections adaptées et des gants de boxe sur le Dojo de Neuville.

- **Ados/ Adultes :**

- \*Le Karaté « Shotokan », des projets à concrétiser pour ceux qui veulent la quête du graal : la ceinture noire, puis les « Dans ». Avec cette saison, une pratiquante en 1<sup>er</sup> Dan et deux 2<sup>e</sup> Dan, obtenus du 1<sup>er</sup> coup le club porte haut ses couleurs !

- \*Une pratique « loisir » sans pression particulière où tout est possible !

- \***La Self-défense**, un incontournable aujourd'hui, à partir de 15 ans ! Pour augmenter la confiance en soi et maîtriser ses émotions.

- \***Karaté Light Contact Full Contact Ados/ Adultes**, des touches légères pour le « Light » autorisées et contrôlées. Avec pour objectif là aussi la préparation de la ceinture noire et des « Dans » ou simplement en loisir pour se faire plaisir.

Sans oublier !

- \***Le Body Zen senior pour les aînés et le Body Zen pour les + jeunes**, le lundi matin et en nouveauté le mercredi matin. Envie de se défouler, de reprendre une activité physique ou d'entretenir sa forme à des tarifs raisonnables.

Au Karaté Boxing Club il y en a bien pour toutes et tous ! Les équipes pédagogiques et administratives vous accueillent sur les différents sites de pratiques : Dojos d'Albigny, Neuville et à la Salle du Vallon de Curis.

#### À NOTER :

**Le KBC vous conseille de profiter des vacances d'été pour vous faire délivrer un certificat médical valable dès la rentrée.**

**PLUS D'INFOS : 06 61 75 58 86 // [kbc.albigny@free.fr](mailto:kbc.albigny@free.fr) // Site : [kbc-albigny.com](http://kbc-albigny.com)**

**Rendez-vous en septembre, pour des « PORTES OUVERTES » sur l'ensemble de l'Association et le 8 au Forum des Associations. ▶**

## HISTOIRE DE LA RUE

### Lefebvre d'Albigny

Le 30 septembre 1836, Denise Meyran, célibataire, met au monde un garçon qu'elle appelle Gabriel Louis Meyran. En 1853, elle se marie avec le père de son enfant, Augustin Lefebvre. Le couple à cette occasion reconnaît comme leur enfant légitime Gabriel Louis, âgé de 17 ans, qui prend alors le nom de Lefebvre.



En 1857 Gabriel Louis est étudiant à Paris et en 1860 il obtient le diplôme de professeur agrégé, sans doute de lettres ou de grammaire.

C'est à cette époque que ses parents, rentiers, arrivent à Albigny et s'installent sur le quai de Villevert où Gabriel Louis les rejoindra. Augustin décède en 1867, Denise en 1892 et Gabriel Louis en 1901, après avoir fait une donation de deux lits à l'hôpital de Neuville pour la commune d'Albigny et d'une somme de 750 francs au « Bureau de Bienfaisance ». Deux généreuses donations qui décidèrent la Municipalité à donner son nom à la principale rue de Villevert qui, du fait de la chapelle Saint-Jacques et d'une coquille située au-dessus de la porte du n° 9, pourrait faire penser à un chemin vers Compostelle.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette rue est la 1<sup>ère</sup> partie du « Chemin de la Rivière de Saône à l'église de Saint-Jacques et à Curis ». En 1810, c'est le début du « Chemin des Brigandières » selon le nom du territoire dont l'étymologie pourrait peut-être venir du mot celtique « briga » qui signifie « lieu élevé » ? En 1837, elle devient « Rue du hameau de Villevert » et en 1864, termine le

« Chemin vicinal ordinaire n°1 d'Albigny à Villevert » (remarquons alors que l'on différencie le bourg du hameau de Villevert).

Avant la construction du 1<sup>er</sup> pont en 1832, cette rue est déjà d'une grande importance puisqu'elle relie les bords de Saône avec le bourg d'Albigny, Curis et le Mont-d'Or.

Les carriers et les passagers du bac allant du hameau de Villevert au port de Vimy (de Neuville) l'empruntent régulièrement. Le pont puis l'installation de la voie ferrée vers 1856 amplifient le problème. En 1812 déjà, des réparations de la chaussée sont nécessaires car le trafic important occasionne de profondes ornières.

En 1863, pour faciliter l'accès à la station, soulager le trafic dans la rue Lefebvre et améliorer la liaison entre Neuville et la Tour de Salvagny, l'actuelle Avenue de la Gare est tracée, malgré le résultat d'une enquête en 1861, qui considère que ce projet : « porte préjudice aux maisons de la rue de Villevert qui ne sera plus le passage pour aller au pont et que cette rue, avec des améliorations pourrait suffire à la circulation ». ▶



## RUBRIQUE MÉDICALE

### **3 MÉDECINS : Groupe médical :**

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**

• **Dr Chloé LADOUS :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi sur rendez-vous : 04 78 91 58 34**

• **Dr Catherine**

**BERNARD DE VILLENEUVE :**

**Mardi, mercredi, vendredi, samedi en alternance sur**

**rendez-vous : 04 78 91 70 39**

• **Docteur Emmanuel GEROUDET :**

**Lundi, mercredi, jeudi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 72 02 70 77**

### **3 MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES :**

• **Jérémie DAGUENET et Nadia ZOELLER, 6 Esplanade Daniel Sarrabat Sur rendez-vous : 04 78 91 70 49**

• **Blandine SALLÉ**

**2 chemin du Tremblay**

**Sur rendez-vous : 06 78 28 14 19**

### **1 ORTHOPHONISTE :**

• **Françoise ROCHER :**

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**

**Sur rendez-vous : 04.78.98.28.30**

### **1 PSYCHOLOGUE :**

• **Marie-Thérèse BALAIS :**

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**

**Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32**

### **1 OSTÉOPATHE :**

• **Francis NYOCK**

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**

**Sur rendez-vous : 09 81 01 72 69**

### **1 PODOLOGUE PÉDICURE :**

• **Corinne DESPERT**

**Pédicure Podologue D.E.**

**2 place de verdun**

**04 78 27 03 17**

### **PHARMACIE DES 2 RIVES**

**13 rue Germain**

**04 78 91 45 09**

**lundi au vendredi**

**de 8h30 à 12h30**

**et de 14h30 à 19h30,**

**le samedi de 8h30 à 12h30**

**Fermée :**

**samedi après-midi et dimanche**

**(sauf jour de garde)**

**pharmades2rives@gmail.com**

### **1 SAGE-FEMME :**

• **Sandrine LYONS BURSI**

**8 Esplanade Daniel Sarrabat**

**04 78 98 20 64 / 06 78 27 38 81**

**sur rendez-vous.)**

### **3 INFIRMIÈRES :**

• **Annick SALIGNAT et Vincent MALIAN**

**Permanence de 9h à 19h**

**Tél. : 04.78.91.61.07**

**Soins à domicile**

**6 Esplanade Daniel Sarrabat**

**04 78 91 61 07 permanences :**

**lundi au vendredi de 8h45 à 9h**

## PLAN CANICULE

### Prendre soin des plus fragiles

Comme chaque été, la veille saisonnière du plan départemental de protection des plus fragiles, plus communément appelée « Plan canicule », a été activée le 1<sup>er</sup> juin dernier et se poursuit jusqu'au 31 août 2018.

Si vous êtes une personne âgée et/ou handicapée de plus de 65 ans, si vous vous sentez vulnérable du fait de votre isolement, inscrivez-vous dès que possible en Mairie auprès du C.C.A.S en appelant le 04.72.08.01.72. Ce recensement permettra une intervention des services sociaux en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet.

Cette inscription reste volontaire et facultative, elle peut être réalisée par vous-même, par un membre de votre famille ou par un tiers.

Si vous connaissez une personne susceptible de bénéficier d'un soutien merci de la signaler en mairie. ▶



#### CONSIGNES EN CAS DE CANICULE AVÉRÉE

**En période de canicule, il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**

Crampes      Fatigue inhabituelle      Maux de tête

Fièvre > 38°C      Vertiges / Nausées      Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

**BON À SAVOIR**  
À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**En période de canicule, quels sont les bons gestes?**

JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Je mouille mon corps et je me ventile

Je mange en quantité suffisante

J'évite les efforts physiques

Je ne bois pas d'alcool

Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour

Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

**ATTENTION**  
Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

## 25 BOUGIES POUR LE JUMELAGE

### Albigny-Ringsheim

Les 28 et 29 avril derniers, à l'invitation des Amis du Jumelage et de la Municipalité, une délégation de la ville de Ringsheim conduite par son nouveau Maire, Pascal Weber et la Présidente du Comité de jumelage, Christa Mutz, est venue nous rendre visite pour fêter les 25 ans du jumelage entre nos deux communes.



Une soixantaine de Ringsheimers ont fait le déplacement, parmi eux les musiciens de l'Harmonie et quelques membres de l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Ringsheim, venus nouer des contacts avec leurs homologues de Pégase. Pour le Maire Pascal Weber qui a succédé à Heinrich Dix à l'automne dernier, cela a été l'occasion de faire connaissance avec notre Maire, Jean-Paul Colin, avec lequel de bonnes relations amicales se sont tout de suite instaurées.

Samedi après-midi, le goûter offert à la population dans le parc de l'Accueil a été animé par l'Harmonie de Ringsheim qui a proposé un programme de chansons françaises. Un moment sympathique suivi par une belle démonstration de « Country » d'Albigny Danse qui a également animé une séance d'initiation à laquelle nos deux Maires se sont prêtés avec entrain, pendant que les enfants s'amusaient dans le château gonflable qui n'a pas désempilé de l'après-midi.

Le dimanche matin, un vent froid au moment de la cérémonie officielle a contraint les participants, parmi lesquels figurait le Conseil Municipal d'enfants, à se plier dans la grande salle de l'Espace

Henri Saint Pierre. Le soleil de retour pour l'apéritif au château d'Albigny, dont les propriétaires avaient ouvert les portes pour cette occasion exceptionnelle, a fait rayonner la fête.

Ces deux jours de visite ont permis à Pascal Weber et aux Ringsheimers de découvrir différents quartiers et le patrimoine d'Albigny : la Maison de l'Accueil et l'Esplanade Sarrabat, le Château et le quartier des Avoroux, le Centre-bourg réaménagé, la bibliothèque et le groupe scolaire des Frères Voisin, dont le hall avait été décoré pour l'occasion avec des guirlandes de fanions aux couleurs des deux pays, confectionnées par les élèves de l'école élémentaire.

Les Ringsheimers sont repartis ravis, après un week-end très réussi au cours duquel ils ont particulièrement apprécié l'hospitalité des Albignolais. Les Amis du Jumelage et la Municipalité remercient chaleureusement toutes les familles qui les ont accueillis, parfois en dépit de la barrière de la langue.

**Rendez-vous à Ringsheim pour le voyage « retour » des 25 ans du jumelage en 2019 !**

## IRÈNE LAUBAL

### 23 ans à l'accueil de la mairie

C'est en 1994 qu'Irène Laubal succède à madame Saint Pierre à l'accueil de la mairie d'Albigny, après un parcours de plusieurs années passées au service administratif du Grand Lyon et une interruption de carrière de 15 ans pour se consacrer à l'éducation de ses trois enfants.

Installée avec sa famille dans le quartier de la Plaine depuis 1983, Irène s'est engagée rapidement dans la vie associative de la commune pour s'y investir avec énergie et efficacité. Elle a été successivement Trésorière d'Albigny Gym, Présidente des Parents d'Élèves et s'est investie au sein du Comité des Fêtes pendant de longues années.

Par sa qualité d'Agent administratif municipal, pendant 23 ans Irène a accueilli le public, les Albignolais et les associations avec beaucoup d'attention. Elle a accompagné les Élus dans leurs tâches administratives et géré avec compétence d'innombrables affaires courantes avec les administrations partenaires de la commune et le

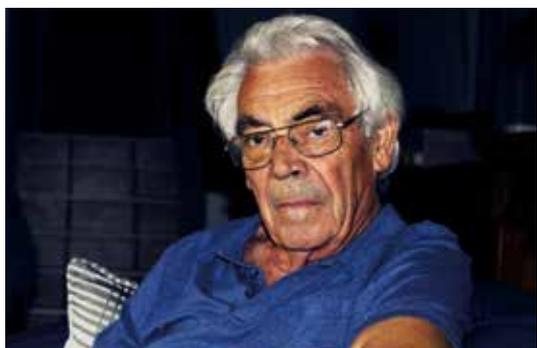
Centre Hospitalier Gériatrique du Mont d'Or. Le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel de la commune lui souhaitent une retraite active et heureuse, entourée de sa famille et de ses amis. ▶



## DISPARITION DE DANIEL GUICHARD

### Albigny perd un ami

Très engagé dans la vie de la commune, Daniel Guichard est décédé à l'âge de 78 ans.



Avec son épouse Monique et sa fille Patricia, Daniel Guichard s'était installé à Albigny dans les années 1970 et c'est à partir de ce moment-là qu'il s'est investi dans la vie de la commune en adhérant à différentes associations.

Il était membre de l'Amicale des Anciens Combattants pour sa participation au maintien de l'ordre en Afrique du Nord, puis Trésorier et Secrétaire, deux

fonctions qu'il a toujours remplies avec beaucoup d'efficacité, de modestie et de discrétion. C'est essentiellement sur lui que reposait l'organisation des manifestations annuelles de l'Amicale. Daniel était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille commémorative d'Afrique du Nord et de la médaille de reconnaissance de la nation.

Toujours disponible et prêt à donner un coup de main, il était aussi un membre actif du comité des fêtes d'Albigny, secrétaire des classes en 0 et adhérent du club de pétanque.

Enfin, Daniel Guichard avait été Conseiller Municipal de 2008 à 2014 et était membre actif du CCAS depuis 2014.

Il aimait beaucoup s'occuper de ses petits-enfants, se relaxer à la pêche, jardiner, jouer au foot et à la pétanque.

La commune perd un ami et tous les Albignolais qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme serviable, souriant. ▶

## FÊTE DU MARRONNIER CENTENAIRE

Seconde édition



Un franc succès cette année encore pour la fête du marronnier centenaire organisée par le « Grande », Céline Pothier, responsable du café du Marronnier. C'est grâce à l'accord de la mairie et une météo providentielle que tout était réuni dimanche 3 juin, place de Verdun pour cette manifestation conviviale et festive qui s'installe peu à peu dans le paysage d'Albigny.

Au menu : petite friture, saucisses et merguez ont régalié une clientèle albignolaise et des environs. Une équipe de choc et de charme a accueilli petits et

grands autour d'une buvette éphémère dressée pour la circonstance.

Une soirée animée par la programmation musicale très inspirée de Nico qui a incité les clients à se déhancher sur le « dancefloor ».

Pensez à réserver dès aujourd'hui votre soirée de juin 2019 pour participer à la 3e édition. ▶

### PLUS D'INFOS

Rendez-vous sur Facebook page « Céline la Grande ».

## 2018

### Rendez-vous des classes en 8

Le traditionnel défilé des classes et cette année celui des classes en 8 a animé les rues de la commune

Rendez-vous avait été donné sur la place de Verdun, samedi 9 juin matin jour de marché, où café et viennoiseries attendaient les participants avant le départ.

C'est au son des tambours et des sifflets en tête du défilé que le cortège a pris la direction du Centre Hospitalier Gériatrique pour aller jusqu'au pavillon Dalhia en passant par le Parc de l'Accueil avant de se retrouver au pavillon Santal, au centre du village où les résidents ont eu droit à la fameuse « danse du gibus », une chorégraphie spécialement créée pour l'évènement.

Les deux services visités ont reçu un bouquet de fleurs après un petit bonjour aux personnes nées une année en 8. À midi, un apéritif a été servi au café du Marronnier avant qu'une soixantaine de personnes se retrouve à La Table d'Albigny pour un repas qui a ravi tous les convives.

Une belle journée sous le soleil et bonne humeur, très bien organisée par le Président Herlander et son bureau.

Rendez-vous aux 8 dans 10 ans et pour les autres décennies bien avant ! ▶

## DES NOUVELLES DU CME

### Soirée jeux de société

Le Conseil Municipal d'Enfants a organisé une soirée jeux de société, le vendredi 4 juin à l'Espace Henri Saint Pierre.

Cette manifestation s'est inscrite dans le cadre de la semaine sans écran.

Une soixantaine de parents et d'enfants se sont retrouvés pour jouer ensemble, soit à des jeux connus, soit en découvrant de nouveaux jeux offerts par des marques de jouets.

Des membres du Conseil Municipal adultes étaient présents pour aider à l'organisation de la soirée et la Municipalité a offert des boissons, des pizzas, des quiches et des tartes en provenance de La Boulange

d'Albigny pour régaler les joueurs.

Une belle soirée familiale à inscrire dans vos agendas et à renouveler chaque année. ▶



## PALMARÈS DU CONCOURS DE GÂTEAUX

### Meilleurs pâtissiers

Samedi 2 juin, le Conseil Municipal d'Enfant a organisé sa 3<sup>e</sup> édition du concours de pâtisserie.



C'est après un tirage au sort que 10 enfants ont été retenus pour participer au concours et 8 étaient présents sur le marché le jour j : Samuel GUEVORGUIAN, Augustin TRENET, Lubin ARBAN, Madeline ARBAN, Hugo TROUSSELARD, Daphné LEBLANC, Iris DUPERRAY et Capucine VUILLERMET.

Plusieurs critères ont été retenus pour désigner le Meilleur Gâteau : l'aspect, le goût, la cuisson et l'originalité et c'est avec beaucoup de sérieux que le jury composé des enfants du CME (qui bien entendu en tant qu'organisateur ne pouvaient pas participer au concours) et de quelques adultes dont les boulangers de la commune s'est régalé avant de décerner les titres suivants :

- prix du MEILLEUR gâteau à Capucine VUILLERMET pour son Gâteau Princesse dont vous trouverez la recette ci-contre.

- prix du plus BEAU gâteau à Daphné LEBLANC pour son Gâteau Licorne.

- mentions COUP DE CŒUR spécial à Hugo TROUSSELARD et son Gâteau à la châtaigne, au goût tellement authentique - Samuel GUEVORGUIAN et son Gâteau aux fruits, apprécié pour sa fraîcheur - Augustin TRENET et son Gâteau choco-friandises sélectionné pour sa gourmandise ! ▶



## SURPRISE POUR LES PETITS DE LA MATERNELLE

### Une toute nouvelle aire de jeux installée à l'école

Au retour des vacances de printemps, les petits de la maternelle ont eu la joie de découvrir la toute nouvelle aire de jeux installée par la mairie dans la cour de l'école en remplacement de l'ancienne devenue inutilisable.

Ces nouveaux jeux destinés aux enfants de maternelle permettent une évolution physique et pédagogique sans aucun danger grâce au sol en caoutchouc qui recouvre

toute la surface de l'installation. Cette aire de jeux est un lieu que les petits affectionnent particulièrement, un endroit où ils aiment se retrouver et jouer tous ensemble.



## RESTAURANT SCOLAIRE 2018/2019

### Inscriptions mode d'emploi

Depuis le 25 juin, les familles inscrites au service de restauration scolaire en 2017/2018 peuvent se connecter directement au Portail Familles afin d'effectuer les réservations de repas et d'indiquer les divers changements auxquels ils souhaitent procéder (enfant supplémentaire, changement de RIB, suppression d'inscription des enfants ayant quitté l'école...).

Les familles qui s'inscrivent pour la 1ère fois ont jusqu'au samedi 7 juillet pour le faire directement à la mairie aux jours et horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h,
- de 13h30 à 17h lundi, mercredi et vendredi.

La mairie est fermée au public les mardi, jeudi et samedi après-midi.

Le prix d'un repas au restaurant scolaire est de 3,89€ par enfant.

Rappel :

Il faut avoir 4 ans au cours de l'année scolaire pour déjeuner au restaurant scolaire.

**Pour toute inscription merci d'apporter :**

- Livret de famille.
- N° CAF.
- Certificat médical en cas d'affection médicale ou allergie alimentaire.
- RIB pour le prélèvement automatique (si 1ère demande ou nouveau compte bancaire).



Pour la rentrée 2018/2019, après concertations des familles, la semaine scolaire repasse à 4 jours. Les enfants du groupe scolaire Les Frères Voisin ne travailleront donc plus le mercredi matin.

Pendant les vacances d'été, d'importants travaux d'aménagement vont avoir lieu pour transformer le restaurant scolaire en self. Rendez-vous à la rentrée pour découvrir cette nouvelle organisation qui devrait réjouir nos enfants.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Les écoliers s'initient

L'Éducation Nationale doit dispenser aux enfants des notions de sécurité routière.

À Albigney, en accord avec la Mairie et la Directrice de l'école, c'est la Policière Municipale qui intervient depuis plusieurs années auprès des enfants de grande section de maternelle et ceux de l'élémentaire.

Elle a suivi une formation spécifique à la préfecture du Rhône et met ses modules à jour régulièrement - Comment traverser les rues - se comporter sur le trottoir- mettre sa ceinture de sécurité – entre autres. Les sujets sont abordés de façon ludique et la séance se termine par la projection d'un petit dessin animé sur le sujet.



## LE PANIER MONDIAL

Idéal pour les courses du quotidien

Bientôt 5 mois que le quai de Villevert a retrouvé une épicerie : Le Panier Mondial ouvert 7j/7, de 8h à 1h du matin.

Rachida et Tijani, les nouveaux propriétaires du magasin, ont été commerçants à la Croix-Rousse pendant plusieurs années et c'est pour aider leur fils Karim, qui voulait avoir son propre magasin, qu'ils ont ouvert en famille Le Panier Mondial.

Depuis ses débuts en janvier dernier, l'alimentation générale rencontre un succès grandissant. La clientèle du quartier a retrouvé ses habitudes et les consommateurs de passage sont de plus en plus nombreux, séduits par ce lieu où l'on trouve tout, tout le temps ! Accueilli avec gentillesse et disponibilité par une famille à l'écoute et au service de ses clients.

Les produits frais côtoient les fruits et légumes de saison et les références de l'épicerie sont nombreuses pour satisfaire un maximum de besoins.

Petits plus gourmands pour les amateurs de cuisine exotique, depuis la fin du mois de juin, la superette vous propose un délicieux couscous fait maison, du pain farci et des mignardises à emporter. ▀

### Bon à savoir

La livraison à domicile de vos courses est possible dans un rayon de quelques kilomètres et pour un panier de 50€ minimum.

Le magasin est aussi un point « Mondial Relay ». Ouvert jusqu'à 1h du matin, les colis stockés pour le compte de leurs distributeurs sont récupérables par leurs destinataires à toute heure ou presque !

**Le Panier Mondial  
reste ouvert tout l'été !**

Le Panier Mondial  
21, quai de Villevert  
69 250 Albigny sur Saône  
Tél : 06 17 25 27 82



## FERMETURE DES COMMERCES CET ÉTÉ



Tabac presse relais poste dépôt de pressing :  
du dimanche 5 août au mercredi 22 août inclus



R.Style coiffure :  
du 6 au 25 août



Bar du Marronnier :  
du lundi 6 au lundi 27 inclus



Restaurant « La Table d'Albigny » :  
du 5 août au 27 inclus



Boulangerie :  
du 29 juillet au 27 août inclus.



Pharmacie des deux rives :  
Pas de fermeture, mais horaires d'été : du 30 juillet au  
2 septembre inclus, du lundi au vendredi, 8h00/12h00  
et 15h00/19h00. Attention fermé samedi et dimanche.

## MAIRIE

horaires d'ouverture au public, cet été

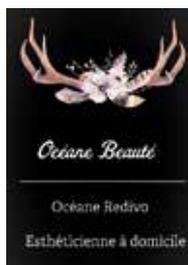
Du lundi 9 juillet au samedi 25 août 2018 inclus.  
Retour aux horaires habituels à compter du lundi 27 août 2018.  
Merci de votre compréhension.



	matin	après-midi
LUNDI	9h à 12h	13h30 à 17h
MARDI	9h à 12h	fermé
MERCREDI	9h à 12h	fermé
JEUDI	9h à 12h	fermé
VENDREDI	9h à 12h	fermé
SAMEDI	fermé	fermé

## OCÉANE BEAUTÉ

Le 1<sup>er</sup> juillet, un tout nouveau commerce a ouvert ses portes 2, place de Verdun, en lieu et place de l'Onglerie fermée depuis deux mois.



Un salon de soins où Océane Redivo, une jeune esthéticienne diplômée, vous chouchoute sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 19h.

Beauté des mains, des pieds, soins du corps et du visage, épilations, massages... tous les soins sont dispensés à l'aide de produits naturels certifiés bio.

### Très pratique !

Si votre emploi du temps est trop chargé, Océane se déplace à votre domicile.

**Prise de rendez-vous sur place ou au : 06 64 16 96 26**

## DEMANDE DE COPIE D'ACTES

### Une démarche administrative GRATUITE

Sur Internet la vigilance est de mise !

De nombreux sites proposent par exemple de délivrer des actes d'État civil contre rémunération alors que ce service est gratuitement assuré par les mairies.



Si vous avez besoin d'une copie d'acte de naissance, de mariage ou de décès adressez-vous directement à la mairie concernée, c'est-à-dire celle où l'évènement a eu lieu.

Si vous faites cette démarche sur Internet, pour ne pas vous faire arnaquer commencez par sélectionner le portail citoyen du site Internet de la commune qui vous intéresse, puis choisissez la copie de l'acte que vous souhaitez obtenir et remplissez le formulaire adéquat.

De nombreux sites commerciaux donnent l'impression d'être des sites officiels de

l'administration alors qu'il n'en est rien !

Ces sites se contentent de faire la demande d'acte à votre place et vous facturent le service. Dans le meilleur des cas vous recevrez les documents commandés dans un délai plus ou moins long mais dans le pire des cas, vous ne recevrez jamais le document attendu.

Avec cette technique, ces sites récupèrent vos données bancaires ce qui est plutôt ennuyeux.

Alors avant de commencer toute démarche, assurez-vous de bien être sur le site Internet de la ville que vous souhaitez solliciter et non sur celui d'un quelconque intermédiaire.

**DANS TOUS LES CAS RAPPELEZ-VOUS  
QUE LA DÉLIVRANCE D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF EST TOUJOURS GRATUITE.**

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

### Septembre

#### Samedi 8

Forum des Associations de 9h30 à 12h30, cour du Lavoir

#### Samedi 15 et dimanche 16

Journées Européennes du Patrimoine, visite du château, des peintures murales de l'Accueil, ainsi que visite guidée des arbres du parc dimanche matin, et concours avec votre smartphone sur le parcours du patrimoine.

#### Samedi 22

animation rollers, par PEGASE à 14h Maison des Associations.

#### Jeudi 27

Rando et casse-croûte, Jours Heureux, salle du Lavoir.

### Octobre

**Samedi 13** Choucroute des Amis du jumelage, 19h, EHSP

**Mercredi 31** Halloween, PEGASE, 18h salle du Lavoir.

### Novembre

**Samedi 10 et dimanche 11**, Vins et Saveurs, judo club, 10h/18h, EHSP.

**Jeudi 15** Beaujolais nouveau, Jours Heureux, 19h, EHSP.

**Samedi 17** Bourse aux jouets, PEGASE, 9h/18h, EHSP

### décembre

**Samedi 1<sup>er</sup>**, concert du MLA, salle du Lavoir, 15h/22h.

**Samedi 8**, fête au village, Municipalité, PEGASE, Société de chasse, place Verdun et salle du Lavoir. 18h/23h.

**Dimanche 9**, marché de Noël, Albigny Danse, 10h/19h, EHSP

**Samedi 15**, repas de fin d'année du KBC, 19h/24h, salle du Lavoir



## ÉTAT CIVIL

### DE JANVIER À JUIN 2018

#### Mariages

Margarita Del Carmen **HENRIQUEZ LARA** et José Segundo **RAMIREZ CERDA** le 3 février 2018

Sylvaine Dominique Renée **GARIGLIO** et Patrick Alain **BOURGET** le 31 mars 2018

Marie **VAIVRAND** et Yohann **ORTEGA** le 5 mai 2018

Lauriane Louise Isabelle **GOMEZ** et Dorian **ALLIBERT** le 19 mai 2018

Gabriel André **RENAUD** et **MOREIRA LOPES** Meguie le 30 juin

#### Naissances

**LAPOINTE** Riley Lyam né le 4 janvier 2018

**RAVOUE** Capucine Aurélie née le 9 janvier 2018

**IDIKA EZIKPE AWA** Prielle Orijeji née le 12 janvier 2018

**DUMAINE HECKER** Soline Iris née le 24 janvier 2018

**MORISSON** Raphael Christophe Jean-Patrick né le 12 février 2018

**BOUALEM** Élyssa née le 11 mars 2018

**KOKSAL** Hira née le 15/03/2018

**NEDJARI** Noudjoude-Lym née le 15 mars 2018

**ZEDEK** Ania née le 30 mars 2018

**ALOCHNA** Cornelia Klara née le 15 avril 2018

**LIGNIER** Hugo Jean Henri né le 16 avril 2018

**DE SANTIS** Angelo Battiste né le 1<sup>er</sup> mai 2018

**DEFRASNE SALEM** Aya Léa Najwa née le 18 juin 2018

**BENMILOUD** Ali Merdhi né le 22 juin 2018

#### Décès

**LADREYT** Antoinette Née **GARDETTE** décédée le 20 janvier 2018

**GALUSSOT** Clotilde décédée le 29 janvier 2018

**COHENDET** née **LEVREY** Renée décédée le 3 mars 2018

**LACOURT** Georgette née **ROBAN** décédée le 19 mars 2018

**GUICHARD** Daniel décédé le 8 avril 2018

**SERRANO** Miguel décédé le 18 avril 2018

**GRAMMOND** Marie née **GORLIER** décédée le 19 avril 2018